

Attribution de subventions - Secteur de la Communication

M. LE MAIRE, Rapporteur : Sur avis favorable de la Commission Information- Communication, il est proposé au Conseil Municipal d'accorder les subventions suivantes au titre de l'année 1999 :

Subventions de fonctionnement aux radios locales associatives

Radio Sud	25 000 F
Radio Bip	25 000 F
RCF	25 000 F
Radio Décibels	15 000 F

Autres subventions

- Association «Le marathon des mots» pour l'organisation du Festival «Besançon fête vos jeux» qui aura lieu du 1^{er} au 4 juillet Place Granvelle et au Kursaal : 40 000 F

- AS PTT : en soutien aux actions de communication liées à l'organisation de manifestations sportives grand public à Besançon : les rives du Doubs, les foulées mutualistes, tout Besançon nage... : 10 000 F

- Frédéric Aguilhaume, cavalier et instructeur d'équitation au Centre Omnisport Pierre Croppet pour porter les couleurs de la Ville de Besançon lors de sa participation au Championnat de France à Uzès et au Championnat du Monde d'équitation handisport au Danemark : 10 000 F

- Equipage Piroutet, pour porter les couleurs de la Ville de Besançon lors de leur participation au Championnat de France de side car de la montagne : 10 000 F

- Didier Boisson - Club motonautique franc-comtois, pour porter les couleurs de la Ville de Besançon lors de sa participation aux Championnats de France et d'Europe de jet ski : 10 000 F

La dépense totale soit 170 000 F est à imputer au chapitre 92.023 article 6574 code service 00300.

Subventions exceptionnelles

Projet Alizé 2001

La Ville de Besançon propose de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 40 000 F à l'association Action Jeunes 2000 pour marquer son soutien à l'organisation du projet franc-comtois Alizé 2001.

Ce projet, labellisé par la Mission de Célébration de l'an 2000, a pour thème «le temps et la jeunesse». Il prévoit de faire participer 80 jeunes franc-comtois âgés de 18 à 26 ans à un grand tour du monde à travers les déserts, d'avril à octobre 2000. L'expédition partira de Nouakchott en Mauritanie et arrivera à New-York à l'ONU le 15 octobre 2000.

Le projet s'articulera autour de quatre défis :

- humain : responsabilité, respect et acceptation de l'autre, solidarité,
- culturel et pédagogique : rencontre des peuples du désert, approfondissement des cultures et sensibilisation aux arts des pays traversés,

- sportif : 40 000 kilomètres à parcourir en 180 jours à travers les grands déserts chauds et froids de la planète,

- technologique : la technologie de pointe se mettra au service de la communication pour faire vivre en direct les moments forts de l'expédition grâce à un réseau d'échanges utilisant Internet.

Championnat de France d'Echecs

Du 16 au 30 août 1999, Besançon accueille le Championnat de France d'Echecs. Parallèlement à cette compétition de haut niveau qui se déroulera à Micropolis, de nombreuses animations sont prévues sur toute la ville : parties vivantes sur échiquier géant, expositions sur le thème des échecs à la Galerie de l'Hôtel de Ville, salle Proudhon et à la Bibliothèque d'Etude, conférences, parties simultanées, concours de vitrines...

En soutien à l'organisation de cette manifestation, la Ville de Besançon propose d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 130 000 F à l'association «Besançon à l'heure du jeu d'échecs», organisatrice de la manifestation.

La dépense totale de 170 000 F sera prélevée sur la ligne 92.023.6574 du Service Communication code 00300 qui sera abondée par un transfert de crédits pris sur le compte des dépenses imprévues, chapitre 938.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions.

«M. BONNET : Je voudrais revenir sur le projet Alizé 2001 envisagé par la Ville de Besançon dans le cadre de sa politique de communication. Je vais encore interroger Emmanuel DUMONT mais je voudrais savoir quelle est la position de la Ville sous l'angle politique de la jeunesse parce que même s'il y a le label prestigieux de la mission de célébration de l'an 2000, ça me paraît un peu gadget. Je voudrais savoir ce qu'en pense la délégation politique de la ville.

M. DUMONT : Je vous répondrai par courrier car je ne connais pas le projet Alizé.

M. FOUSSERET : Cher collègue, il me semble que vous parlez un peu vite car ce n'est pas un gadget, c'est un très grand projet : des jeunes vont traverser l'ensemble des déserts, vont faire le tour du monde. C'est suivi effectivement par la mission Alizé 2001 et c'est «sponsorisé» par l'Université de Franche-Comté. C'est un immense projet qui fait qu'on va parler de Besançon et de la Franche-Comté pendant une année tout autour du monde. Il a mobilisé l'Université de Franche-Comté, des lycées professionnels, des écoles d'infirmières, c'est vraiment la preuve que lorsqu'on veut se réunir on fait de grandes choses. J'ai un excellent dossier de presse que je me propose de vous envoyer et j'espère même qu'au-delà des divergences, vous pourrez nous aider à faire que ce projet soit encore plus grand. Et pour vous donner un exemple de son importance, le Président du Sénat, Christian PONCELET, ainsi que le Président de l'Assemblée Nationale donneront officiellement le départ au mois de janvier ou février 2000.

M. BONNET : Ce qui tend à prouver que le Sénat est une assemblée jeune contrairement à ce que certains ont laissé entendre mais je remercie Jean-Louis FOUSSERET de ces informations qui prouvent que c'est bien sous l'angle de la communication de la Ville de Besançon qu'on l'envisage, ce qui répond à ma question.

M. LE MAIRE : On vous enverra le dossier complet, vous verrez qu'il est très intéressant. On a un peu participé au lancement, Jean-Louis et moi et il y avait effectivement beaucoup de personnes intéressées par ce projet.

M. FOUSSERET : On va utiliser des balises ARGOS, les laboratoires de l'Université de Franche-Comté vont s'investir. C'est un grand et beau projet.

M. DUVERGET : Je m'interroge sur l'affectation précise de ces 40 000 F car le calcul par jeune envoyé dans ce cadre-là par rapport au budget global de l'opération fait apparaître également 40 000 F. Est-ce que c'est bien l'opération communication ou est-ce que c'est le financement pour un des jeunes participant à l'opération ?

M. LE MAIRE : Non, les 40 000 F sont pour l'ensemble de l'opération.

M. DUVERGET : Sur les 80 jeunes participant à cette opération, on sait combien de jeunes seront issus de la Ville de Besançon ?

M. FOUSSERET : Un certain nombre (rires).

M. PINARD : Je ne pensais pas intervenir mais puisque le Docteur BONNET a parlé du Sénat, je voudrais lui rappeler que la droite unanime a voté contre le projet de réforme gouvernementale tendant à accorder aux villes un grand électeur par 500 habitants contre un grand électeur par 1 000 habitants dans la formule ancienne, les villes étant nettement sous-représentées au Sénat. C'est un peu ringard et ça n'accompagne pas l'évolution de notre société. Il n'est pas du tout question de diminuer le nombre d'électeurs dans les petites communes mais il était question de réadapter les choses puisque nous avions avec le quart de la population 8 % des grands électeurs lors du dernier scrutin à Besançon.

M. BONNET : Les villes sont bien représentées à l'Assemblée Nationale, donc on est tranquille.

M. FOUSSERET : Oui, spécialement celle de Besançon !

M. LE MAIRE : Cela a l'air de vous satisfaire, Monsieur BONNET !».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité moins 2 abstentions, adopte les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 6 juillet 1999